fdesouche.com un “site d’extrême-droite”?

17/08/2010 à 21h44

[…] **La qualification d’« extrême-droite » donnée à fdesouche.com est-elle justifiée ?**

Certes les réactions des internautes y sont parfois outrancières, mais souvent bien moins que tout ce que le site dénonce. Quant aux articles, fdesouche.com ne fait que citer mot pour mot – en en donnant à chaque fois la source – des informations glanées dans la presse nationale et régionale de tous bords, ou dans des émissions de radio et de télévision, et sans aucun commentaire. Si fdesouche.com était « raciste », alors ce sont les articles repris du Parisien, du Figaro, de la Dépêche du Midi, de France 3, de Libération, du Progrès de Lyon, de la Voix du Nord, de l’Humanité, de TF1, etc. qui le seraient !

Fdesouche.com n’invente donc aucune information.

Fdesouche.com n’invente donc aucune information. D’une part ce site centralise de nombreux « faits divers » qui apparaissent ici ou là dans un journal régional ou dans une émission de télévision ou de radio, et qui démontrent qu’il y a de réels problèmes de société qu’on tente d’occulter. D’autre part, fdesouche.com cite des réactions de politiciens, de bobos, d’intellos et de faiseurs d’opinion qui affichent eux-mêmes et de manière caricaturale leur mépris du peuple et des Français, leurs dénis de réalité et leur complicité passive avec les voyous ou les fous d’Allah.

« Les faits sont têtus ». Ils se suffisent par eux-mêmes.

Rien de plus ! « Les faits sont têtus ». Ils se suffisent par eux-mêmes pour que nos compatriotes en tirent de plus en plus les leçons. Encore faut-il que ces faits soient connus du plus

grand nombre. C’est le rôle de fdesouche.com, et il faut l’en remercier pour cela.

Alors qu’attendent Michèle Alliot-Marie et Brice Hortefeux pour gratifier François De Souche… et lui remettre la Légion d’honneur ? C’est tout de même en grande partie grâce à son site que l’auteur de « Tirez sur les keufs » devra répondre devant la justice, notamment pour « injure publique envers une administration », « provocation à s’armer contre l’autorité de l’Etat » et « apologie de crime » !

Riposte Laïque